

Dans le **ParisArt-News** reçu le 09 03 2013 **André Rouillé** se penche sur « **La photo entre deux éthiques** » : «

L'affaire fait grand bruit dans la planète «photo de presse»: Paolo Pellegrin, membre de l'agence Magnum, qui vient d'être récompensé par le célèbre World Press Photo, aurait pris des libertés avec l'éthique du reportage. Certains de ses clichés auraient donné lieu à de petits arrangements avec la réalité ».

Nous entrerons dans l'analyse sous un angle différent, plus général. La photo a revendiqué depuis longtemps un statut d'œuvre d'art qui lui était rarement accordé. Les photos se voyaient plus volontiers concéder le statut de documents. Elle a aujourd'hui pleinement obtenu la reconnaissance d'œuvre, d'autant que « l'art conceptuel » peut lever toutes réticences d'ordre esthétique à son égard. Man Ray – Duchamp même combat...

Une œuvre d'art est une fiction même lorsqu'elle parle de la réalité au plus près. Ainsi l'urinoir de Duchamp n'existe que d'être donné en fiction de fontaine. Il est art par l'intervention de l'artifice qu'est la nomination. Il n'y a donc plus aucune photo qui soit pur reportage, ou bien on peut préférer dire que tout reportage est toujours à un certain degré une fiction. Il y a l'œil, le cadrage. L'œuvre d'art vaut au symbolique, il n'y a de vérité dans la photo que ce qu'elle argumente, pas dans ce qu'elle figure : car la photo ne différencie pas un homme mort d'un mort sur photo de film qui s'en va après son décès faire la fête avec l'équipe de tournage. « *La photo de presse* »

est écrite par un auteur, elle est aussi fiable sur le fond qu'un dessin d'humour qui accompagne un article, sans assurance sur l'apparence. Plus l'artifice s'avance, plus le document s'éloigne. Les images les plus asymptotiques à la réalité matérielle et événementielle sont probablement celles produites par les peintres naïfs de naguère ou, toutes aussi naïves, les anciennes « photos de famille » que l'on prenaient les jours de fête avec les bons vieux Kodaks. Sauf à être composé en majorité de naïfs, le jury du World Press Photo a sûrement dû juger en connaissance de cause.

Marcel Alocco